

# **La Présidente par intérim de la Cour constitutionnelle reçoit le Président du Tribunal constitutionnel portugais**

La Présidente par intérim de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui a reçu, mardi 24 juin 2024, le Président du Tribunal constitutionnel portugais, M. José Joao Abrantes, en visite en Algérie.

La visite du Président du Tribunal constitutionnel portugais s'inscrivait dans le cadre des efforts de la Cour constitutionnelle visant à accompagner la dynamique diplomatique que connaît l'Algérie, sous la conduite sage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ainsi qu'à hisser les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays à des niveaux supérieurs, dans tous les domaines de la justice constitutionnelle.

A ce titre, cette visite se veut, l'occasion de passer en revue les voies et moyens de renforcer les liens de coopération institutionnelle, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives au renforcement des relations de coopération et à l'échange d'expertises, tout en instaurant un dialogue juridique et constitutionnel entre les deux institutions constitutionnelles.

Par la suite, le Président du Tribunal constitutionnel portugais a donné une conférence intitulée : « Les défis actuels de la justice constitutionnelle : protection des droits fondamentaux en situations d'urgences ». Il y a abordé « les défis constitutionnels, juridiques et judiciaires liés à la recherche d'un équilibre entre les exigences de maintien de l'ordre public dans des circonstances exceptionnelles, d'une part, et la garantie du respect des droits et libertés fondamentaux ainsi que la préservation de l'Etat de droit, d'autre part ».

José Joao Abrantes a ensuite visité le siège de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA).

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Portugal ainsi que du 20e anniversaire de la signature du Traité de bon voisinage.

A cette occasion, le Président du Tribunal constitutionnel portugais donnera deux

conférences dans les universités d'Oran et de Constantine.